

Univ. Littoral Côte d'Opale, UR 4030, HLLI, Unité de Recherche sur l'Histoire,
les Langues, les Littératures et l'Interculturel, F-62200 Boulogne-sur-Mer, France

Au sein de la riche production littéraire qui s'épanouit sous l'égide de la cour de Bourgogne, la veine courtoise et les subtilités du langage amoureux n'affleurent, çà et là, que sur le mode mineur. En dépit du prodigieux essor que connaît alors la culture chevaleresque, le lyrisme des grands poètes bourguignons est dominé, bien davantage, par le « discours de la gloire¹ » et par les amples constructions allégoriques où se déploient avec exubérance toutes les couleurs de la Grande Rhétorique². Pour reprendre la formule de Daniel Poirion, il s'agit là, pour l'essentiel, d'une « muse truculente », propre à impressionner « par sa puissance oratoire³ », muse qui n'accorde dès lors qu'une place assez modeste aux raffinements infinis de l'univers courtois.

L'on sait pourtant le rôle majeur joué par la maison de Bourgogne dans la Cour amoureuse dite de Charles VI, fondée en réalité à l'initiative de Philippe le Hardi et de Louis de Bourbon. C'est à l'Hôtel d'Artois, résidence parisienne du duc de Bourgogne, qu'est promulguée la charte

1. — P. ZUMTHOR, *Le masque et la lumière. La poétique des grands rhétoriciens*, Paris, Seuil, 1978 (*Poétique*), p. 56-77.

2. — Cf. de même Fr. CORNILLIAT, "Or ne mens". *Couleurs de l'Éloge et du Blâme chez les "Grands Rhétoriciens"*, Paris, Champion, 1994 (*Bibliothèque littéraire de la Renaissance*, Série 3, 30).

3. — D. POIRION, *Le poète et le prince. L'évolution du lyrisme courtois de Guillaume de Machaut à Charles d'Orléans*, Paris, P.U.F., 1965 (*Université de Grenoble. Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines*, 35), p. 51.

Nul doute, cependant, que le lyrisme courtois n'ait été au cœur de la culture musicale de la cour de Bourgogne, célèbre entre toutes pour le luxe ostentatoire de ses fêtes et autres divertissements. Si ce creuset n'a guère produit de recueil poétique comparable au fameux *Livre d'Amis* de la cour de Blois⁹, les chansonniers nous ont heureusement conservé les œuvres des grands compositeurs dont les ducs Valois s'assurèrent les services. Deux des figures de proue de la musique polyphonique, Gilles Binchois et Antoine Busnois, furent attachés à la chapelle ducale, respectivement sous Philippe le Bon (ca 1430-1452) et sous Charles le Téméraire (1467-1477)¹⁰. Véritables joyaux de l'*ars subtilior*, les compositions de Binchois n'en expriment pas moins, par la finesse de leurs vers, la gamme la plus variée des sentiments courtois, de la naissance de l'amour au drame de la séparation, en passant par les affres des espérances déçues¹¹.

Le *Livre de la Prison* composé par Jean Régnier durant ses longs mois de captivité à Beauvais (1431-1432) nous a transmis, de même, quelques-unes de ces pièces d'inspiration courtoise assurément très appréciées à la cour des ducs. Le bailli d'Auxerre réunit là, au beau milieu de cette sorte d'anthologie, un ensemble de sept ballades et de deux rondeaux qu'il composa, à ce qu'il déclare, à la requête d'aimables visiteurs et visiteuses qui vinrent lui tenir compagnie pendant sa détention. Plusieurs de ces dames, heureuses de lui confier les secrets de leur cœur, recoururent à ses talents pour traduire leur état d'âme et déclarer leur flamme à leur amant¹². L'une d'elles, *creature bien parfaite selon nature*, lui fit présent, pour le reconforter, d'une fleur de *Ne m'oubliez mie*, comprenons un brin de myosotis, en remerciement de quoi il lui offrit un rondeau¹³. L'on ne saurait afficher avec plus de clarté la part d'artifice du jeu courtois, le

9. — Charles D'ORLÉANS, *Le Livre d'Amis : Poésies à la cour de Blois (1440-1465)*, éd. et trad. V. MINET-MAHY et J.-Cl. MÜHLETHALER, Paris, Champion, 2010 (*Champion Classiques* – *Moyen Âge*, 28).

10. — Cf. J. MARIX, *Histoire de la musique et des musiciens de la cour de Bourgogne sous le règne de Philippe le Bon (1420-1467)*, Genève, Minkoff Reprint, 1972 (1^{re} éd., 1939), p. 176-189; I. BOSSUYT, *De Guillaume Dufay à Roland de Lassus. Les très riches heures de la polyphonie franco-flamande*, trad. H. VANHULST, Bruxelles, Paris, Éditions Racine, Éditions du Cerf, 1996, p. 76-86. Sur Antoine Busnois, cf. en particulier Antoine Busnoys. *Method, Meaning, and Context in Late Medieval Music*, dir. P. HIGGINS, Oxford, Clarendon Press, 1999.

11. — *Die Chansons von Gilles Binchois*, éd. W. REHM, Mayence, B. Schott's Söhne, 1957 (*Akademie der Wissenschaften und der Literatur in Mainz. Veröffentlichungen der Kommission für Musikwissenschaft. Musikalische Denkmäler*, 2); W. H. KEMP, *Burgundian Court Song in the Time of Binchois. The Anonymous "Chansons" of El Escorial, MS V.III.24.*, Oxford, Clarendon Press, 1990 (*Oxford Monographs on Music*). Cf. *infra*, fig. 1.

12. — *Les Fortunes et adversitez de Jean Regnier*, éd. E. Droz, Paris, Champion, 1923 (*Société des anciens Textes français*), p. 79-80, 86-87, 90-94.

13. — *Ibid.*, p. 88-89. Cf. *infra*, fig. 2.

poète endossant ici sans vergogne le statut d'« écrivain public¹⁴ », même si ces prétendues commandes ne sont peut-être qu'un habile subterfuge propre à justifier de telles insertions lyriques.

Bien plus intimes et personnelles sont, a priori, les poésies amoureuses de son contemporain Michault Taillevent. Les archives duciales rendent compte, largement, des vingt-deux années de vie curiale (1426-1448) de ce fidèle serviteur, attaché à l'hôtel de Philippe le Bon en qualité de valet de chambre et de *joueur de farces a gaiges*¹⁵. Or, s'il sacrifie, dans son *Débat du Cœur et de l'Œil*, à un « thème favori du badinage amoureux¹⁶ », Taillevent se signale bien davantage, à travers l'ensemble de son œuvre, par une forme de subversion de l'univers courtois. Tandis que s'exprime, dans le *Débat*, une « aspiration à la quiétude » née des tourments suscités par les peines de cœur, les quatre recueils de ballades du poète résonnent avant tout comme un adieu à l'amour¹⁷. Ce sont là tour à tour son *Congé d'Amour*, où il se dit *aussy amoureux qu'une ronce*¹⁸, et la *Bien Allée de Michault*, cadeau de départ offert à l'Amour *pour ce que d'amer ne lui chault*¹⁹. De même, le recours à l'architecture allégorique lui permet de concevoir la vision angoissante de l'*Ediffice de l'ostel dolloureux d'Amours*, et la prétendue *Resource* de ce *dolloureux hostel* débouche sur un message didactique et moral où l'amour est de nature toute spirituelle. S'il convient certes de reconnaître dans cette désillusion amoureuse une thématique fort répandue dans la poésie du temps²⁰, les réflexions de Michault Taillevent ne s'en signalent pas moins par leur profondeur psychologique, où se fait jour une veine personnelle apparentée déjà à la voix singulière du *povre escolier* Villon, l'*amant remis et renié* jetant l'anathème sur le dieu d'Amours²¹.

14. — P. CHAMPION, *Histoire poétique du quinzième siècle*, 2 vol., Paris, Champion, 1923 (*Bibliothèque du xv^e siècle*, 27), t. 1, p. 227-284 (cit. p. 236). Cf. de même la ballade courtoise qu'il composa en 1439 *a la requeste de la royne de France, dernière trespassee, de madame la Daulphine et de madame de Calabre et de plusieurs autres, lesquelles dames estoient a Chaalons : Les Fortunes et adversitez de Jean Regnier*, éd. cit., p. 209-210.

15. — Cf. R. DESCHAUX, *Un poète bourguignon du xv^e siècle, Michault Taillevent* (Édition et Étude), Genève, Droz, 1975 (*Publications romanes et françaises*, 132), p. 22-38 (cit. p. 27).

16. — D. POIRION, *Le poète et le prince*, p. 572.

17. — R. DESCHAUX, *Un poète bourguignon du xv^e siècle*, p. 251-279 (édition), 327-338 (cit. p. 329).

18. — *Ibid.*, p. 256, v. 179.

19. — *Ibid.*, p. 258, v. 4.

20. — Cf. notamment I. SICILIANO, *François Villon et les thèmes poétiques du Moyen-Âge*, Paris, Nizet, 1967 (1^{re} éd., 1934), p. 324-331.

21. — VILLON, *Poésies*, éd. et trad. J. DUFOURNET, Paris, Flammarion, 1992 (GF, 741), p. 148, v. 712. Cf. J. DEVAUX, « Villon et *La Belle Dame sans mercy* », dans *François Villon, entre mythe et poésie. Actes du Colloque international des 15-17 décembre 2006 organisé à la Bibliothèque*

Ce sentiment exacerbé de la souffrance amoureuse réapparaît, vingt ans plus tard, avec une vigueur accrue dans la *Danse aux aveugles* (1464) du Bourguignon Pierre Michault, attesté dans l'entourage de Charles, comte de Charolais, au milieu des années 1460²². Ce prosimètre offre, sous la forme d'un songe allégorique, une méditation sur la fragilité de la condition humaine, en butte aux assauts de trois puissances aveugles et maléfiques, Cupido, Fortune et Atropos. La première scène contemplée par l'Acteur, soigneusement représentée par le miniaturiste du manuscrit lillois²³, est décrite comme suit par Entendement : *Le prince assis en ce trosne est le dieu d'Amours, Cupido ; la dame tenant le brandon a sa destre est sa mere, la deesse Venus ; le menestreu masle sonnans la musette est Fol Appetit et l'autre, qui est damoiselle, jouant du leut, est Oyseuse : ainsy c'est la dance du dieu d'Amours*²⁴. Si l'on reconnaît là plusieurs des protagonistes du *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris, le long discours où Cupido fait étalage de sa puissance, qui se prolonge sur une vingtaine de dizains, rompt radicalement avec la tradition courtoise : ainsi qu'il le déclare à Entendement, l'Acteur est glacé d'horreur et saisi d'une frayeur extrême en découvrant les effets néfastes de l'amour et l'aveuglement de ses pauvres victimes, entraînées malgré elles dans cette danse effrénée, menant le corps et l'âme à leur totale perdition²⁵.

Certes, l'amour courtois trouve à la cour de Bourgogne un ardent défenseur en la personne de Martin le Franc, qui lui consacre un livre entier de son vaste *Champion des dames* (1441-1442)²⁶. C'est en effet au duc Philippe le Bon que cet homme d'Église, proche du pape Félix V, choisit de dédier ce vibrant plaidoyer en faveur du beau sexe : ainsi qu'il s'en explique dans son *Prologue*, cette dédicace est motivée par la renommée universelle du Grand Duc d'Occident et, *principalement*, lui déclare-t-il, *que le nom d'Amours toujours avez eu en digne reverence et la querelle des dames singulierement recommandee*²⁷. Quoiqu'il connût très tôt les honneurs de l'impression, diffusé qu'il fut, aux alentours de

historique de la Ville de Paris, dir. J. DUFOURNET, M. FREEMAN et J. DÉRENS, Paris, Champion, 2011 (*Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge*, 9), p. 201-215.

22. — Pierre MICHAULT, *Œuvres poétiques*, éd. B. FOLKART, Paris, Union générale d'éditions, 1980 (10/18, 1386 – Bibliothèque médiévale), p. 8.

23. — Cf. *infra*, fig. 3.

24. — Pierre MICHAULT, *Œuvres poétiques*, éd. cit., p. 87.

25. — *Ibid.*, p. 88-95. Le *Purgatoire d'Amours*, poème anonyme de tonalité voisine, fut parfois attribué au même Pierre Michault : *Le Purgatoire d'Amours*, éd. S. THONON, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, UCL, 1998 (*Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université catholique de Louvain*, 41 – Section de philologie romane, 15).

26. — Martin LE FRANC, *Le Champion des dames*, éd. R. DESCHAUX, 5 vol., Paris, Champion, 1999 (*Les Classiques français du Moyen Âge*, 127-131), t. 3, p. 11-152, v. 11089-14776 (Livre III).

27. — *Ibid.*, t. 1, p. 3.

*Vertu tient elle les cordeaulx
Du regime de nos seigneurs
Quant de nuit vont par les bordeaux
Es habis de leurs serviteurs ?
[...]*

34. — *Ibid.*, t. 2, p. 261 : *Le champion [...] blâme l'ordure et la folie d'aucuns hommes et meismement la desordonnance de maintenant.* Cf. de même *ibid.*, p. 261-271, v. 10825-11088.

*Ilz vont de nuit par les estuves
Unes et aultres estrillier.
La verras en bains et en cuves
Leurs corps toute nuit voutrillier,
[...]
Fuyez, fuyez fausses delices !
Qui les sieut, il ne peut entrer
Dedens les vertueuses lices
Ne soy gentil homme monstrar³⁵.*

Reconnaissons-le, de telles remontrances n'étaient guère propices à lui ménager la sympathie d'une cour réputée, précisément, pour son libertinage...

Si l'on voit fleurir en terre bourguignonne plusieurs autres traités relevant du genre des miroirs des dames, l'argumentation développée le plus souvent par leurs auteurs repose non plus sur les valeurs issues de la tradition courtoise, mais sur l'exaltation d'un idéal de vertu féminine, illustré notamment par les héroïnes du passé. Ainsi en va-t-il du *Procès de Honneur féminin* (ca 1461-1464), que nous devons là encore à la plume de Pierre Michault³⁶. Optant cette fois pour la fiction juridique, le poète y relate le procès intenté par l'*Advocat* des dames à l'ensemble de leurs détracteurs. Seule la mention d'Alain Chartier et de Martin le Franc parmi les soutiens de la gent féminine rappelle toutefois la dimension courtoise de la querelle³⁷. Deux de ces miroirs des dames sont construits, de manière assez originale, sur le procédé de l'allégorie vestimentaire : chacune des pièces de la parure des femmes y renvoie à l'une des vertus qu'elles se doivent de cultiver. Ce sont là d'une part le *Droit actour des dames*, poème anonyme légèrement postérieur au *Procès* de Pierre Michault (ca 1466)³⁸, de l'autre le *Parement et triumphe des dames*, prosimètre composé par Olivier de la Marche au soir de sa carrière, vers 1494³⁹. Or la visée étroitement didactique de ces miroirs exclut toute référence à l'univers courtois. Le voile nommé *touret* attaché à la coiffe et masquant

35. — *Ibid.*, t. 2, p. 267, 270, v. 10969-10972, 10977-10980, 11057-11060. *Estrillier* : ‘avoir une relation sexuelle avec’ ; *voutrilier* : ‘se vautrer, se rouler dans la fange’.

36. — Pierre MICHAULT, *Œuvres poétiques*, éd. cit., p. 25-68.

37. — *Ibid.*, p. 29.

38. — W. MULERTT, « Le Droit acteur des dames », *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. 55, 1935, p. 466-494.

39. — Olivier DE LA MARCHE, *Le Triomphe des dames*, éd. J. KALBFLEISCH, Rostock, Druck der Universitäts-Buchdruckerei von Adler's Erben, 1901. Cf. *infra*, fig. 6 ; É. GAUCHER, « Olivier de la Marche et l'allégorie : pour une lecture à clés du *Triomphe des Dames* », dans *Les clefs des textes médiévaux. Pouvoir, savoir et interprétation*, dir. F. POMEL, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006 (*Interférences*), p. 235-251.

*Craignez de faire acointance
A homme, si bien ne savez
Qu'il ait en luy sens et science,
Que vostre honneur partout gardez⁴⁰.*

*Fuyons atraiz, faulx samblans et eullades !
ayons maintien ferme, constant et saige !
n'apetons point de faire gens malades
par motz soubtilz, par rondeaux, par balades
qui de present sont en cours et usage⁴¹.*

42. — É. BOUSMAR, « Le « triumphe de las donas » et la cour de Bourgogne (1460) », dans *Diplomates, voyageurs, artistes, pèlerins, marchands entre pays bourguignons et Espagne aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles. Rencontres de Madrid-Tolède (25 au 26 septembre 2010)*, dir. J.-M. CAUCHIES, *Publication du Centre européen d'Études bourguignonnes (xiv^e-xv^e s.)*, t. 51, 2011, p. 31-54, plus spécialement p. 37-47 (cit. p. 43). Sur la diffusion de ce texte, cf. en dernier lieu FL. SERRANO, « *Rejoenissoms le Triumphe des dames et le Traité de noblesse* : deux traductions bourguignonnes du manuscrit aux presses parisiennes », dans *Les premiers imprimés français et la littérature de Bourgogne*, p. 307-318.

qui le dédaigneront en les bannissant de la *grâce des dames* et du Temple d'Amours :

Au surplus, ma très-redoutée dame, de l'absolue puissance d'amours, de qui j'ay le présent embassye, je ottoie cens jours de pardon à tous ceulx et celles qui le présent livre liront ou oront, et qui prester y voudront ayde et faveur en ceste tant méritoire œuvre ; et aulx autres, comme rebelles et prodians à leurs souverains, je les banis de la grâce des dames, et dénonce excommeniés et interdus du temple d'amours, à cloque sonnée et chandelle estainte, sans jamais estre parchonniers des osmones, pryères, bienfais, ne quelconques aultres souffrages ordonnez pour les amoureux malades qui gisent au purgatoire d'amours, en espoir de parvenir en aulcun temps à sa gloire⁴³.

De même, la dédicace spécifique du manuscrit 2027 de la Bibliothèque royale de Belgique, adressée sans doute à la duchesse Isabelle de Portugal, engage ouvertement la destinataire à se servir de ce traité pour *corriger les propos diffamatoires colportés par certains membres de sa maison, nommez selon lui les compaignons du cabaret, lesqueulx, veuillant ygnorer les femenines vertus, prennent souant leur passe temps, apres vin et espices, a deuiser du noble sexe, tant loable*⁴⁴. Nous ne sommes guère enclin, pour notre part, à prendre au sérieux, comme l'ont fait certains chercheurs⁴⁵, la condamnation de cette prétendue confrérie *du cabaret*, dont la dénomination même, plaisante à souhait, laisse aisément entrevoir le caractère factice. Nous y verrions bien plutôt, avec Éric Bousmar, une « mise en scène » rhétorique⁴⁶ permettant à l'écuyer ducal de se poser en fervent serviteur des dames et de se ménager un emploi dans le jeu de la cour et ses divertissements.

La légèreté de ton dont sont empreintes de telles épîtres trouve un écho quasiment contemporain dans une autre « défense des femmes »,

43. — L.-P. GACHARD, « Notice des Archives de M. le duc de Caraman, précédée de Recherches historiques sur les princes de Chimay et les comtes de Beaumont », *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'Histoire*, t. 11, 1846, p. 109-256 (cit. p. 256). Le manuscrit contenant cette dédicace est demeuré introuvable à ce jour. *Prodire* : 'trahir'.

44. — *Obras de Juan Rodríguez de la Cámara (ó del Padrón)*, éd. A. PAZ Y MELIÁ, Madrid, Sociedad de Bibliófilos españoles, 1884, p. 315-368 (cit. p. 317).

45. — Cf. Ch. C. WILLARD, « Isabel of Portugal and the French Translation of the 'Triunfo de las Doñas' », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 43, 1965, p. 961-969 ; Fl. SERRANO, « *Le Triumphe des dames traduit par Fernand de Lucène et les Cent Nouvelles nouvelles* au cœur de la Querelle des Femmes bourguignone », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, t. 69, 2009, p. 55-71, en particulier p. 60, qui interprète cette dédicace comme une réaction à la « performance » des conteurs des *Cent Nouvelles nouvelles*.

46. — É. BOUSMAR, « Le 'triunfo de las donas' et la cour de Bourgogne (1460) », p. 44. Cf. de même *ibid.*, p. 43 : « au-delà de motivations peut-être plus profondes, les références au service des dames servent aussi de décor aux formes de sociabilité ».

Encore observera-t-on que l'atmosphère festive de cette querelle, qui trouve place au beau milieu de *devises joyeuses*, engage une nouvelle fois à ne pas trop prendre au sérieux le *courroux* de ces gentes dames et à l'interpréter plutôt comme une aimable mise en scène associée au jeu courtois.

La riche collection d'imprimés français publiés à Bruges par Colard Mansion recèle du reste un autre ouvrage hautement révélateur des aimables frivolités auxquelles s'adonnaient les familiers de la cour de Bourgogne. Le recueil anonyme des *Adevineaux amoureux* (ca 1479-1482)⁵¹ regroupe des textes de trois catégories : des *demandes d'amour*, faites de questions et de réponses portant sur les thèmes traditionnels de la casuistique amoureuse⁵², deux séries de devinettes, pour les premières franchement comiques, et un ensemble de *venditions en amour*, courts poèmes où une dame propose à un homme, ou inversement, une chose à vendre, son partenaire lui répondant, sur la même rime, en quelques vers jouant sur les *topoi* de l'amour courtois⁵³.

La cohérence de ce recueil composite est toutefois assurée par l'origine commune de ces textes, qui résultent de la mise par écrit de propos plaisants remplissant la même fonction sociale, destinés qu'ils étaient, les uns comme les autres, à *passer plus joyeusement les longues nuis d'yver*⁵⁴. Quant à la dimension nobiliaire de l'ouvrage, elle est revendiquée d'emblée, en tête du prologue où Mansion introduit les *demandes d'amour* : son but est de permettre aux *chevaliers et escuiers d'entretenir dames et damoiselles en gracieuses demandes et responses*. L'éditeur se place du reste sous le haut patronage du *noble et gentil chevalier seigneur de La Marche*, qui non seulement l'a incité à imprimer *cedit traittié*, mais a tenu à l'enrichir personnellement d'*aucunes demandes et responses moult honnestes*⁵⁵. Si les *demandes d'amour* et les *venditions* font la part belle à

51. — Mansion publia successivement deux éditions de ce recueil, conservées respectivement dans les deux témoins suivants : Paris, BnF, Rés. Ye 93 ; Paris, BnF, Rés. Ye 186. Cf. M. JEAY et K. GARAY, « Anonymous, *Les adevineaux amoureux* », dans Colard Mansion. *Incunabula, Prints and Manuscripts*, p. 150 (n° 65).

52. — Cf. notamment E. ILVONEN, « Les demandes d'amour dans la littérature française du Moyen Âge », *Neuphilologische Mitteilungen*, t. 14, n° 5/6, 1912, p. 128-144.

53. — Cf. notamment R. BERGERON, « Les venditions françaises des XIV^e et XV^e siècles », dans *La langue, le texte, le jeu. Perspectives sur la théâtre médiéval. Actes du colloque international de l'Université McGill, Montréal, 1986*, dir. G. DI STEFANO et R. M. BIDLER, *Le Moyen Français*, t. 19, 1988, p. 34-57 ; M. Rus, « D'un lyrisme l'autre. À propos des venditions d'amour, de Christine de Pizan aux recueils anonymes de la fin du Moyen Âge », *Cahiers de Recherches médiévales et humanistes*, t. 9, 2002, p. 201-213.

54. — *Amorous Games. A Critical Edition of Les Adevineaux Amoureux*, éd. J. W. HASSELL, Austin, University of Texas Press, 1974 (*Publications of the American Folklore Society. Bibliographical and Special Series*, 25), p. 227.

55. — *Ibid.*, p. 200-201.

Jean Molinet, l'indiciaire en titre de la maison de Bourgogne, excelle dans le genre de la poésie parodique et obscène, témoins son *Debat du viel gendarme et du viel amoureux* ou sa burlesque *Complainte d'un gentilhomme a sa dame*, construite tout entière sur les équivoques les plus scabreuses⁶¹. Plus subtilement, il parodie sans vergogne, dans son *Hault siege d'Amours*, l'ultime épisode du *Roman de la Rose* de Jean de

61. — Jean MOLINET, *Les Faictz et Dictz*, ed. N. DUPIRE, 3 vol., Paris, Société des Anciens Textes Français, 1936-1939, t. 2, p. 616-627, 729-731. Sur la large place occupée par l'obscénité dans l'œuvre de Molinet, cf. en dernier lieu M. JEAY, « Dire ou ne pas dire. 'Faire catleya' au Moyen Âge », dans *Obscène Moyen Âge ?*, dir. N. LABÈRE, Paris, Champion, 2015 (*Bibliothèque du xv^e siècle*, 80), p. 115-143, en particulier p. 137-143 (« Le registre facétieux en territoire bourguignon »).

Meun : alors que son modèle décrivait l'assaut du château de Jalousie par les barons du dieu d'Amours⁶², c'est ici, tout au contraire, ce même dieu, jadis tout-puissant, qui est assiégé *en sa cité* par l'Amant éconduit et est contraint, bien vite, de déposer les armes face à l'ardeur belliqueuse de ce *vaillant champion*. Aussi ce dieu déchu n'a-t-il d'autre choix que d'implorer l'aide des *demoiselles, nobles dames et pucelles* afin qu'elles cèdent aux exigences de ce noble conquérant⁶³ :

En ce malheureux dangier,
Secourés moy, demoiselles,
En ce malheureux dangier,
Choisissiés, sans plus songier,
D'entre vous la fleur des belles,
Pour rembarer cest Ogier,
Qui faict batailles rengier
Et destruiect tous mes sequelles ;
Trouvés fachons, Dieu scet quelles,
De le faire deslogier.
Nobles dames, mettés selles,
A cheval, pour moy vengier,
Secourés moy, demoiselles⁶⁴.

Au terme de ce trop bref panorama de la littérature du siècle de Bourgogne, l'on est frappé tout à la fois de la permanence de la tradition courtoise et des multiples transgressions auxquelles est néanmoins soumise cette composante essentielle de la culture chevaleresque. Ce n'est là, au demeurant, que l'une des multiples facettes de cette « poétique du rire carnalesque » si bien définie par Jean Dufournet, « qui tend à désacraliser, à travers le rire et la parodie » les valeurs traditionnelles de la société⁶⁵. Si la veine moralisante, largement répandue, engage à stigmatiser la frivolité du jeu courtois, la production ludique et facétieuse qui s'épanouit à la cour des ducs tourne volontiers en dérision la matière amoureuse, pour le plus grand plaisir des *compagnons du cabaret* ou, pour reprendre la formule de Colard Mansion, de cette *bonne galoise*⁶⁶.

62. — Guillaume DE LORRIS et Jean DE MEUN, *Le Roman de la Rose*, éd. F. LECOY, 3 vol., Paris, Champion, 1965-1970 (*Les Classiques français du Moyen Âge*, 92, 95, 98), t. 3, p. 121-141, v. 2064-21315.

63. — Jean MOLINET, *Les Faictz et Dictz*, éd. cit., t. 2, p. 569-583 (cit. p. 569, 582-583, v. 4, 370-371, 400). Cf. *infra*, fig. 9.

64. — *Ibid.*, t. 2, p. 582-583, v. 381-393.

65. — Cf. en dernier lieu J. DUFOURNET, « Villon et la génération de Louis XI », dans ID., *Dernières recherches sur Villon*, Paris, Champion, 2008 (*Bibliothèque du x^{ve} siècle*, 73), p. 23-29 (cit. p. 25).

66. — Cf. *supra*, n. 44, 56.

probablement toute disposée à se divertir elle aussi et à apprécier les allusions grivoises dissimulées dans de tels écrits.



Fig. 1. Portraits de Guillaume du Fay et de Gilles Binchois, dans Martin le Franc, *Le Champion des Dames* : Paris, BnF, ms. fr. 12476, fol. 98r° (© Paris, BnF)



Fig. 2. Une dame rend visite au poète incarcéré, dans Jean Régner, *Les fortunes et adversitez*, Paris, Jean de La Garde, 1526 : Paris, BnF, Rés. Ye 1400, fol. 56v° (© Paris, BnF)



Fig. 3. Pierre Michault, *La Danse aux aveugles* : Lille, BM, ms. 342 (401), fol. 11r° (© Lille, BM)

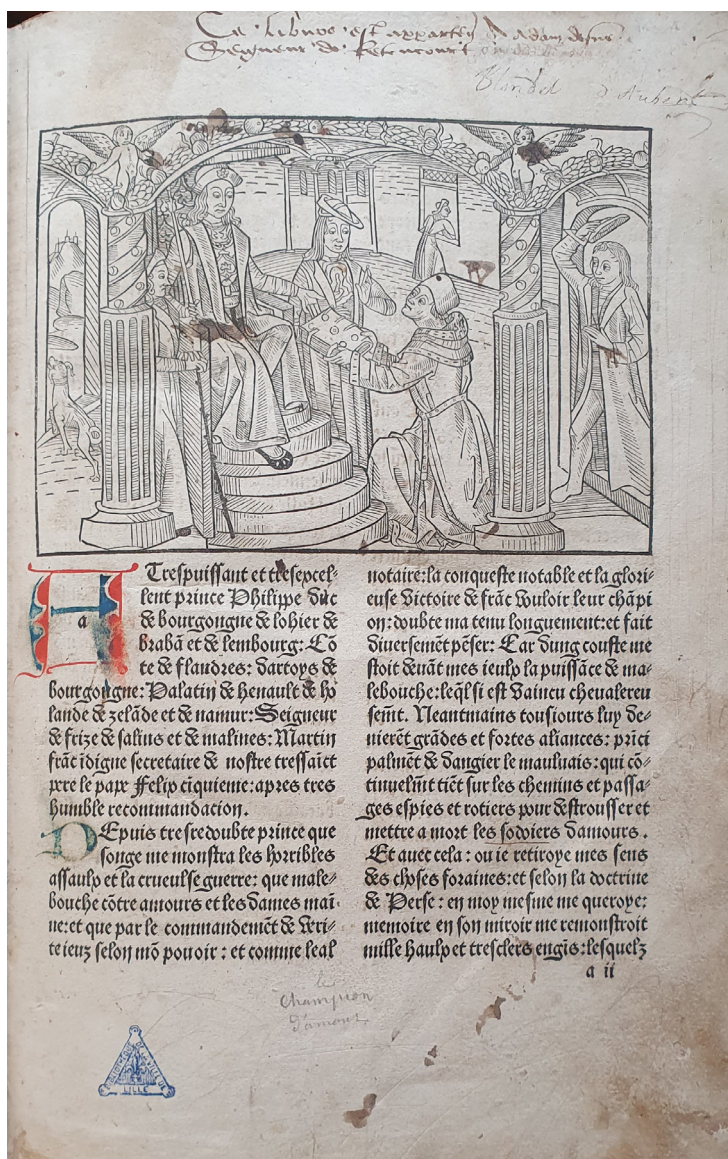


Fig. 4. Dédicace du poème à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dans Martin le Franc, *Le Champion des Dames*, Lyon, [avant mai 1488] : Lille, BM, E-2, fol. aii r^o (© Lille, BM)



Fig. 5. Martin le Franc, *Le Champion des Dames*, Lyon, [avant mai 1488] : Lille, BM, E-2, fol. a(4)^vo (© Lille, BM)

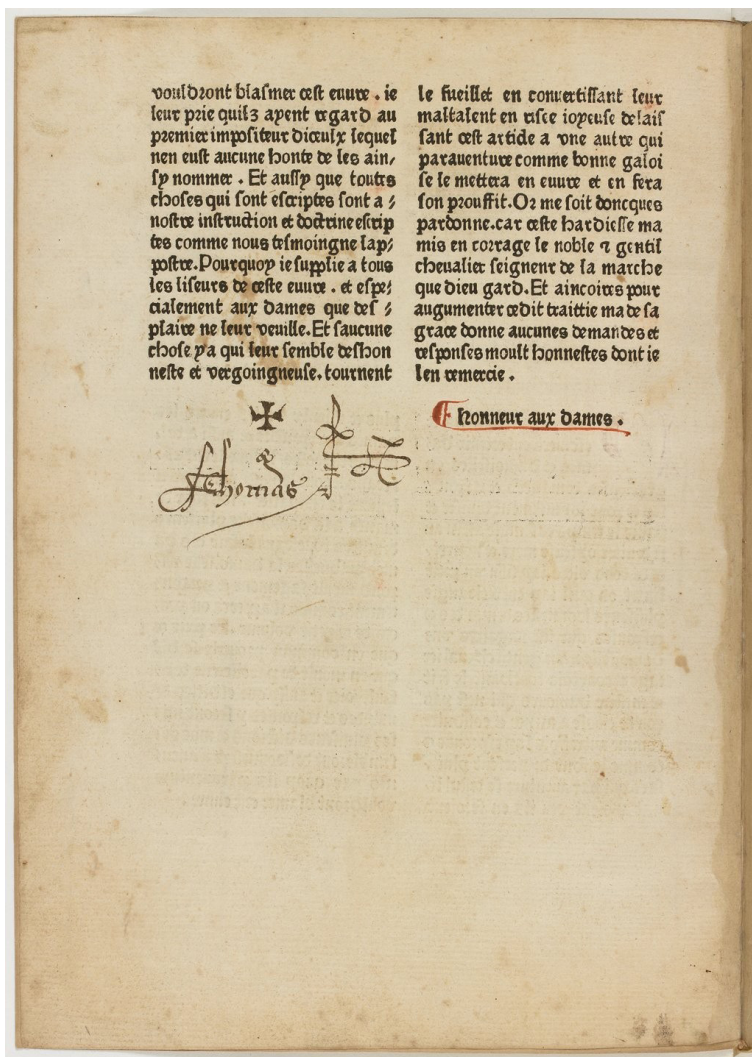


Fig. 6. Olivier de la Marche, *Le Parement et triumphe des Dames* :
Paris, BnF, ms. fr. 1848, fol. 55r° (© Paris, BnF)

Cy commence le prologue du purgatoire des mau-
uais maris, a la loenge des honnestes dames et da-
moiselles .

N agaires long temps que par auentureuse
fortune me trouuay en leglise saint donas
en bruges entre plusieurs nobles hommes ensemble
grant nombre d'autres de toutes sortes qui me mene-
rent en vn lieu ou se deuoit faire vn banquet ioyeux
ouquel estoient conuocquees et assemblees plusieurs
notables dames et damoiselles, pour lamour et hon-
neur desquelles se firent plusieurs esbatemens dans
les et deuises chascun endroit ce que son cuer lui ap-
portoit . Entre lesquelles deuises vn qui nommer ne se
doit et pour cause amena pour sa raison entre les au-
tres auoir autrefois leut ou liure de sapience vne auc-
torite seruant a son propos contre les dames . disant
Mulierem fortem quis inueniet portul . L'entendant
ainsy en francois . Qui est celui qui pourra trouuer
vne femme forte en son propos , certes nul . Comme
fil voulsist dire quil n'estoit point possible de trouuer
vne femme permanable en bonte ne en propos de sa
chastete qui estoit vne chose moult obscure . De celle
maudite sentence sourdi entre la compaignie grant
rumeur , et tellement que chascun endroit soy en fut
trouble et mesmement les dames , et honnestes da-
moiselles qui nullement de ce ne se pouoient contenter

Fig. 7. *Le Purgatoire des mauvais maris*, Bruges, Colard Mansion, ca 1479-1484 : Paris, BnF, Rés. p. Y2 244, fol. 1r° (© Paris, BnF)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 8. *Les Adevineaux amoureux*, Bruges, Colard Mansion, ca 1479-1484 : Paris, BnF, Rés. Ye 186, fol. 1v° (© Paris, BnF)

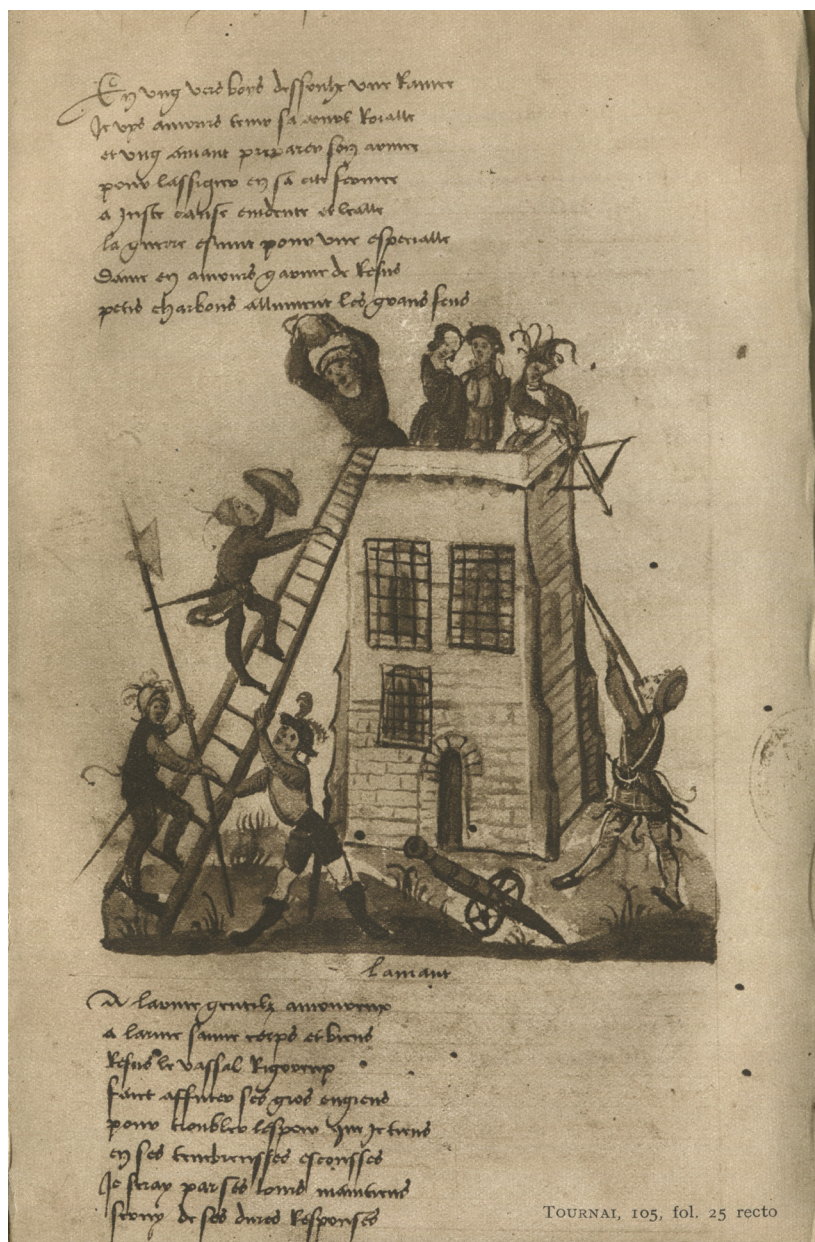


Fig. 9. Jean Molinet, *Le hault siege d'Amours* : Tournai, Bibliothèque communale, ms. 105, fol. 25r° (détruit – d'après Jean MOLINET, *Les Faictz et Dictz*, éd. N. DUPIRE, t. 2, ill. hors texte)